



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 19 juillet 2022

Délibération n°22-86

OBJET : SPORTS

Aide au projet de l'UCANN pour l'organisation du critérium cycliste le 04 juillet 2022

Date de la convocation : le 11 juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 31

Ayant donné procuration : 19

Absents excusés : 19

Absents : 2

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Thierry PRIEUR, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Josette GUERLAIS, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Fabien ROZWADOWSKI.

Absents Excusés : Mme Marie ARNOULT a donné pouvoir à M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE a donné pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Bernard PÉGEOT a donné pouvoir à Mme Jacqueline MOUSSET, M. Marc LÉONARD a donné pouvoir à Mme Jacqueline MOUSSET, Mme Marie-France HUREAU a donné pouvoir à M. Thierry PRIEUR, M. Sylvain GILLET a donné pouvoir à Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Régine MALASSIGNÉ a donné pouvoir à M. Thierry PRIEUR, M. Alexis LAMOUREUX a donné pouvoir à Mme Josette GUERLAIS, Mme Sylvie LADRANGE a donné pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Brigitte DEBRINCAT a donné pouvoir à M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Alain OFFROY a donné pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN a donné pouvoir à Mme Josette GUERLAIS, M. José BONY a donné pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS a donné pouvoir à Mme Nathalie SUPPLY, M. Rémi LEVEAU a donné pouvoir à Mme Evelyne LAUNAY, Mme Isabelle GAUDRON a donné pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA a donné pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Claude VERNE a donné pouvoir à Mme Evelyne LAUNAY, Mme Justine BÉCHET a donné pouvoir à M. Fabien ROZWADOWSKI.

Absents : Mme Sandra GUICHARD, M. Denis CHARBONNIER

Secrétaire de Séance : M. Thierry PRIEUR

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la Ville d'Amboise de favoriser la mise en œuvre de projets se trouvant sur son territoire ;

L'association Union Cycliste Amboise Nazelles-Négron (UCANN) organise sa 41^e édition du Critérium d'Amboise le lundi 4 juillet 2022.

Pour redynamiser cette course, l'association a fait le pari de classer l'épreuve dans une catégorie supérieure en intégrant, cette année, la 1^{ère} catégorie en plus des 2^{ème}, 3^{ème} et juniors.

La participation des coureurs de 1^{ère} catégorie relève le niveau de la course et devrait la rendre plus attractive.

Le budget prévisionnel de la manifestation est de 3 260 €.

La Ville d'Amboise affirme sa volonté de soutenir ses associations sportives en apportant notamment un soutien financier pour l'organisation de leurs manifestations contribuant à la découverte de la discipline sportive et à l'animation de la Ville d'Amboise.

Il est alors proposé d'accorder une aide au projet de 2 000 €.

Le projet de délibération a été présenté en commission Education Jeunesse et Sports le 15 juin 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'approuver l'attribution d'une aide au projet de 2 000 € à l'association Union Cycliste Amboise Nazelles-Négron pour l'organisation du critérium cycliste de la Ville d'Amboise du 4 juillet 2022.

POUR : 31

CONTRE :

ABSTENTION :

**Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 21 juillet 2022.
Fait à Amboise, le 21 juillet 2022.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Thierry BOUTARD,

Maire d'Amboise,

Président de la Communauté de

Communes du Val d'Amboise